

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris  
PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX Téléphone: 351-17  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING Téléphone: 19-65  
3, rue Fidèle, Lehoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME

## LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE

Les collectivisations industrielles en Catalogne

par ANGEL OSSORIO Y GALLARDO,

Ambassadeur d'Espagne à Bruxelles

La guerre civile et les horreurs qui l'accompagnent ont détourné l'attention du public des transformations profondes qui s'opèrent en Espagne, à l'arrière des fronts. C'est un des aspects de la réorganisation économique en cours que décrit sommairement dans cet article M. Ossorio y Gallardo, éminent juriste et leader depuis plus de trente ans du catholicisme espagnol. Nos lecteurs liront avec intérêt ces informations tout à fait inédites.



M. COMPANYS, Président de la Généralité de Catalogne (assis au milieu), entouré des membres du nouveau Gouvernement catalan.

En Octobre 1936 le Gouvernement de la Catalogne a promulgué le décret dit « de collectivisation », instituant un système extrêmement intéressant des deux points de vue de l'économie et de la sociologie de la production. En voici les lignes essentielles.

Les entreprises industrielles et commerciales de Catalogne sont classées de la manière suivante: a) Entreprises collectivisées, dans lesquelles la responsabilité de la direction revient aux ouvriers représentés par un comité d'entreprises; b) Entreprises privées, dans lesquelles la direction revient au propriétaire ou à l'administrateur, avec la collaboration et

sous la surveillance du Comité Ouvrier de Contrôle.

Seront obligatoirement collectivisées les entreprises qui, au 30 Juin 1936, occupent plus de cent salariés, de même que, quel que soit le nombre de leurs ouvriers, toutes celles dont les patrons ont été reconnus factieux ou qui ont abandonné l'entreprise. Pourront également être collectivisées, après accord entre patrons et ouvriers, certaines entreprises occupant moins de cent ouvriers auxquelles les caractéristiques ci-dessus ne s'appliquent pas.

L'entreprise collectivisée reprendra l'activité et le passif de l'ancienne entreprise. Les anciens propriétaires ou gérants seront placés aux postes administratifs ou techniques où leur collaboration sera la plus indiquée.

La direction de l'entreprise sera assurée par un Conseil d'Entreprise nommé en assemblée générale par les ouvriers; elle aura à répondre de tous ses actes devant les ouvriers de l'entreprise et devant le Conseil Général de l'Industrie. Ce dernier dressera le plan général de la production de même que les prévisions pour la répartition des bénéfices, pour l'obtention des matières premières, pour les conditions générales de la vente, pour la constitution du capital actif et du fonds de réserve.

## DEUX BLESSÉS DE "L'HINDENBURG" ONT SUCCOMBÉ

Le capitaine Pruss et le premier officier Sammt sont dans un état critique

Lakehurst, 8 — La Compagnie Zepplin annonce que le bilan des victimes de la catastrophe du « Hindenburg » s'élève à 34 morts: 11 passagers, 21 membres de l'équipage, un membre de l'équipage de manœuvre et un spectateur.

### Deux nouveaux décès

New-York, 8 — M. Eric Knocher, un des passagers du « Hindenburg » est décédé à l'hôpital d'Asbury Park (New-Jersey).

M. William Speck, chef des services de T.S.F. à bord de l'« Hindenburg », a succombé à ses blessures. Cela porte à 36, le nombre des morts.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## L'ITALIE FÊTE L'ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'EMPIRE

Rome, 8. — Les fêtes de l'anniversaire de la fondation de l'empire ont commencé ce matin. Elles ont toutes un caractère militaire. Le Duce a remis des décorations aux parents des soldats tués en Afrique et ensuite, au cours d'une réception qui a été donnée par les principaux dignitaires civils et militaires, il a remis plusieurs médailles. Le chef du gouvernement a ensuite assisté au défilé des troupes.

## UN VOTE DE CONFIANCE

par 380 voix contre 199 a clos le grand débat politique à la Chambre



M. TAITTINGER

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La suite de la discussion des interpellations relatives à la politique générale du Gouvernement n'avait pas attiré grand monde hier matin au Palais Bourbon; aussi bien dans les tribunes que dans la salle, on remarquait de larges vides.

Aussitôt, est-ce devant seulement quelques parlementaires que M. HERRIOT, ouvrit la séance. La parole fut tout d'abord donnée à M. TAITTINGER, qui protesta contre l'interdiction frappant le défilé de dimanche devant la statue de Jeanne d'Arc.

M. Pierre COLOMB lui succéda à la tribune pour faire le procès de l'action gouvernementale. Il s'en prit ensuite à l'exposition, puis s'attaqua à la décomposition morale du pays et en terminant sa diatribe, il invita les radicaux à se rallier au front de la liberté.



M. LE COUR-GRANDMAISON

Le dernier orateur inscrit, M. LE COUR-GRANDMAISON, prononça un discours en faveur d'un reclassement de la France et s'attacha particulièrement

MM. Taittinger, Pierre Colomb et Le Cour-Grandmaison ont développé leur interpellation puis on entendit les orateurs inscrits, MM. Paul Reynaud, Renaud Jean, etc...

« LES RADICAUX NE PRENDRONT PAS LA REDOUTABLE RESPONSABILITÉ DE BRISER LE FRONT POPULAIRE »

a déclaré M. Campinchi



M. CAMPINCHI dont l'ordre du jour de confiance a été adopté.

à défendre la famille, son intervention fut applaudie à plusieurs reprises.

M. Paul REYNAUD intervint ensuite, il s'attacha à combattre certaines actions gouvernementales, puis s'attaqua à la dévaluation et essaya de démontrer qu'elle mesure avait échoué.

Ce discours clôtura la séance de la matinée qui fut levée à 12 h. 30 dans un calme absolu.

La discussion fut reprise à 15 h. 45. M. RENAUD JEAN fit un long discours dans lequel il exposa le point de vue du groupe communiste sur les questions débattues. S'intéressant principalement au problème du blé, M. ROUX DE CASSON vint ensuite exposer la critique de l'opposition.



M. Pierre COLOMB

La discussion générale étant close, les ordres du jour déposés furent soumis à l'examen de l'assemblée.

M. Léon BLUM ayant déclaré accepter l'ordre du jour déposé au nom des groupes de la majorité, le débat reprit. Il fut marqué par une très importante intervention, souvent soulignée par les applaudissements, que fit M. CAMPINCHI, au nom du groupe radical-socialiste avec une netteté très remarquable. Il affirma que le groupe radical entendait maintenir son adhésion au front populaire et demeurer fidèle à la parole donnée tant que le gouvernement demeurerait fidèle au programme adopté au congrès. Cette affirmation fut toutefoie suivie de quelques réserves accueillies avec quelque froideur à l'extrême-gauche. L'orateur dénonça certains abus. En conclusion, il demanda au Gouvernement de faire preuve d'autorité, à la majorité de



M. Paul REYNAUD

sagesse, à la classe ouvrière de patience, qualités sans lesquelles on ne peut rien fonder de durable.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## AUX ASSISES DES ALPES-MARITIMES

“ Maman, je n'ai ni tué ni volé M<sup>me</sup> Arbel, je te le jure !... ”

...s'écrie EGENDER devant sa mère qui adresse aux jurés cette prière: « Vous me le rendrez, n'est-ce pas, Messieurs ! »

Mais il est condamné à vingt ans de travaux forcés



EGENDER, debout, répond au Président. Devant lui, assis, ses défenseurs: de gauche à droite: MM. Jean DE LAMORTE-FELINES et PASQUALINI.

Nice, 8. — Le problème que posait la continuation des débats de l'affaire Egender devant les Assises jusqu'à lundi, avec une suspension dimanche, a été résolu. Les débats reprendront fin aujourd'hui. L'heure seule à laquelle sera connu le verdict reste l'inconnue du problème.

Ce matin, le premier témoin entendu est le commissaire de police Boupat, qui mena toute l'enquête, et dont la ténacité permit à la justice d'avoir un coupable présumé à présenter au jury populaire.

Le commissaire Boupat vient, du reste, de recevoir sa récompense, puisqu'il a été l'objet récemment d'une très belle promotion.

donne un récit très complet des divers à-coups de l'enquête.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

## VICTOR SITTLER A ÉTÉ DÉCAPITÉ HIER A STRASBOURG

Il est monté courageusement à l'échafaud

Strasbourg 9. — Victor Sittler, l'assassin de M. Beck, a été exécuté ce matin, à 4 h. 28.

Il dormait encore profondément, lorsque M. Hammet, procureur de la République, entouré de MM. Matter, juge d'instruction; le Dr Auschlag, médecin de la prison; Me Saumann, défenseur du condamné, entra dans la cellule pour lui annoncer la nouvelle de son exécution.

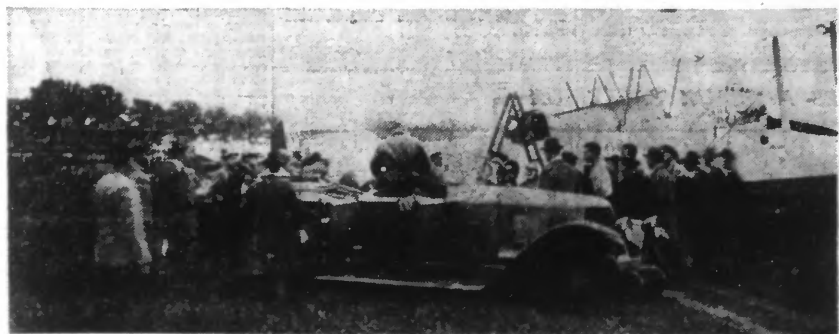
Aussitôt debout, Sittler fit preuve de courage. Il s'habilla très vite et, sans dire un mot, se rendit à la chapelle pour entendre la messe et communier. A son avoat, il recommanda une dernière fois son enfant, puis, livré aux mains de l'exécuteur des hautes œuvres, il laissa faire, docilement sa dernière toilette. Il accepta avec empressement le verre de rhum et la dernière cigarette qu'on lui offrit. Et la cigarette à la bouche, pâle, mais sans défaillance, il monta à l'échafaud.

Un important service d'ordre avait été organisé aux alentours de la prison, mais très peu de Strasbourgeois s'étaient dressés pour assister à l'exécution.

## IL Y A DIX ANS, NUNGESSER ET COLI AFFRONTAIENT L'ATLANTIQUE...

Ils ne devaient jamais revenir

UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LEUR DÉPART A EU LIEU HIER A ETRETAT



Il y a dix ans, le 8 mai 1927, les aviateurs français NUNGESSER et COLI partaient pour une tentative de liaison PARIS-NEW-YORK.

Une cérémonie organisée par la Municipalité d'ETRETAT a eu lieu hier, à 15 heures, pour commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de leur départ. L'armée de l'air a participé à cette cérémonie. Une section d'avions lourds de la Base Aérienne de DUGNY a survolé le monument commémoratif de dix heures à la nuit.

Voici l'appareil utilisé par les aviateurs disparus, photographié au départ de l'aérodrome du BOURGET.

## L'ITALIE RAPPELLE SES JOURNALISTES ACCRÉDITÉS A LONDRES

Cette mesure est la conséquence d'une campagne de presse des journaux anglais considérée comme calomniatrice

Rome, 8. — On annonce officiellement que les journalistes italiens accrédités à Londres sont rappelés en Italie. Un communiqué fait connaître que cette mesure a été prise à la suite de la campagne de presse menée par les journaux anglais et qui est considérée à Rome comme calomniatrice pour l'Italie et l'armée italienne. D'autre part, la plupart des journaux anglais sont interdits en Italie. Cette mesure frappe les journaux britanniques qui ont participé à cette campagne de presse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LIRE EN HUITIEME PAGE :

“ LE JOYEUX RÉVEIL ”

## Le Grand Marché aux Fleurs de Tourcoing a été inauguré hier



Les personnalités visitant le Marché aux fleurs. On voit au centre, M. SALEMBIEN, Maire, entouré de M. M. DEWAVIE, Président de la Société d'Horticulture et M. MASUREL, Adjoint au Maire.

(LIRE NOTRE INFORMATION EN DEUXIEME PAGE)